



LES GRANDS CHANTIERS DU THERMALISME

A ce jour, les principaux chantiers du thermalisme sont :

- **L'évaluation du service médical rendu par le thermalisme** : il s'agit d'un chantier majeur dont le principal enjeu est de maintenir la prise en charge des cures thermales par l'assurance-maladie
- **Le développement de nouveaux champs de compétence** telles que la prévention, l'éducation thérapeutique, les soins de suite, l'aide au bien-vieillir... qui permettraient aux stations thermales d'être totalement en phase avec les enjeux de Santé publique actuels.
- **Le développement d'un véritable réseau européen** avec, pour principaux enjeux, une meilleure reconnaissance de chaque fédération nationale auprès de son gouvernement, et une harmonisation de l'offre thermale en Europe.

1) EVALUER LE SERVICE MEDICAL RENDU PAR LE THERMALISME

✓ Une évaluation nécessaire pour conserver la prise en charge des cures thermales

Dans la cadre de la **Convention Nationale Thermale**, destinée à organiser les rapports entre les caisses d'Assurance Maladie et les établissements thermaux, le Ministère de la Santé et la CNAM ont demandé aux acteurs du thermalisme de démontrer **le Service Médical Rendu (SMR) par le thermalisme** pour maintenir la prise en charge des cures thermales médicalisées.

✓ L'AFRETh : Association Française pour la Recherche Thermale

Pour répondre à cette demande, les trois instances nationales du thermalisme, à savoir la Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF), l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales (ANMCT) et le Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETH), ont créé fin 2004 **l'Association Française pour la Recherche Thermale (AFRETh)** dont le but est d'évaluer scientifiquement le Service Médical Rendu par le thermalisme.

Cette association dispose d'un **budget de 1,5 Millions d'Euros par an** depuis 3 ans, soit 4,5 millions d'euros depuis sa création. (*Les communes thermales financent l'AFRETh, par le biais de l'ANMCT, à hauteur de 1€ par curiste, et les exploitants thermaux, par le biais du CNETH, à hauteur de 2€ par curiste*).

Ce budget a permis à l'AFRETh de :

- mettre sur pied des campagnes d'appel à projet dans tous les laboratoires de France
- sélectionner les protocoles de recherche les plus pertinents sur la base de l'avis du Conseil Scientifique de l'AFRETh
- financer les études cliniques sélectionnées dans leur intégralité (3 ans en moyenne)

⇒ Plus d'infos sur le site de l'AFRETh : www.afreth.org

✓ **Parmi les études déjà publiées : STOP-TAG**

En 2008, est parue l'**étude STOP-TAG (Trouble Anxieux Généralisé)**, qui s'est déroulée dans 5 stations thermales à orientation PSY et qui a démontré que la cure thermique à orientation PSY était plus efficace que le Derogat® (molécule Paroxétine), le médicament de référence pour le traitement du Trouble Anxieux Généralisé.

Stations concernées : Saujon, Bagnères-de-Bigorre, Ussat-les-Bains, Nérès-les-Bains

✓ **En 2009, on attend les résultats de : THERMARTHROSE ET MAATHERMES**

- **L'étude THERMARTHROSE (RH)** : Evaluation des effets du traitement thermal sur la gonarthrose par un essai clinique randomisé traitement thermal versus poursuite du traitement habituel.

Stations concernées : Aix-les-Bains, Dax et Balaruc

- **L'étude MAATHERMES (Obésité)** : Evaluation de l'effet des cures thermales sur l'évolution du surpoids et de l'obésité.

Stations concernées : Brides, Capvern, Vittel, Vals et Vichy

ENJEUX DE L'EVALUATION DU SMR :

⇒ ***L'évaluation scientifique du Service Médical Rendu est indispensable si l'on veut conserver la prise en charge des cures thermales par la CNAM.***

⇒ ***La publication des études cliniques donnera lieu à une nouvelle littérature scientifique qui pourra par la suite permettre de voir la médecine thermique de nouveau enseignée dans les facultés de médecine.***

2) DEVELOPPER DANS LES STATIONS LES PRECONISATIONS DU LIVRE BLANC ET OUVRIR DE NOUVEAUX CHAMPS DE COMPETENCE

En 2007, le Conseil National des Exploitants Thermaux a édité un **LIVRE BLANC**, réunissant la synthèse des contributions d'une centaine de spécialistes (médecins, professeurs de médecine, représentants des organismes d'assurance maladie et de complémentaires, économistes de la santé, professionnels du thermalisme) autour des **pistes de prospective pour le développement du thermalisme français**.

Outre la première piste avancée, qui concerne la mise en place d'activités annexes dans le cadre des cures thermales, ces préconisations visent principalement à **étudier la possibilité de développer de nouvelles activités dans les installations déjà présentes dans les stations thermales**.

Les pistes avancées sont :

✓ **Mettre en place des activités annexes à la cure ciblant tous les aspects de la pathologie traitées par la cure :**

Outre les soins d'hydrothérapie réalisés à l'établissement thermal, la cure peut être le moment de s'attaquer à tous les aspects de la pathologie du patient, via des activités annexes.

Exemples : Bilan de prédisposition à la chronicité d'une affection, éducation thérapeutique du patient à sa pathologie (école du dos, de l'arthrose, de l'asthme...), initiation à une activité physique adaptée ou reconditionnement à l'effort, accompagnement psychologique, initiation à une nutrition équilibrée en cas de surpoids...

✓ **Profiter des 3 semaines de cure pour faire de la prévention/information sur des sujets plus large que la pathologie traitée par la cure :**

Exemples : Favoriser la prise de conscience des risques liés au tabagisme, Réaliser un bilan de santé global des patients (concept du « vieillissement réussi) et Mettre en place une consultation de prévention à 70 ans pour établir un passeport santé, Amorcer un projet d'éducation diététique structuré que le patient poursuivra chez lui...

✓ **Faire des stations thermales des pôles d'excellence de la prévention**

Exemples : sevrage tabagique, prévention des risques cardiovasculaire, sevrage médicamenteux en psychotropes...

✓ **Mettre en place des programmes de soins de suite en stations thermales**

Exemples : rééducation post-traumatique, rééducation cardiaque, accueil des grands brûlés , soins de suite après cancer du sein...

✓ **Faire des stations thermales, des relais du bien-vieillir**

Exemples :

- prise en charge des malades Alzheimer et de leurs aidants
- stages de préparation à la retraite
- ostéoporose et école du dos
- faire du bien-vieillir une nouvelle indication du séjour thermal (alimentation, exercice, stimulation cognitive, lutte contre la perte de fibres musculaires, recrutement de sujets pour les études sur l'impact de prise en charge des personnes âgées fragiles).

✓ **Faire des stations thermales des observatoires de santé**

Exemples :

- constitution de cohortes pour l'évaluation du thermalisme
- constitution de cohortes en milieu thermal pour le recueil d'informations utiles à la santé publique ou pour réaliser des études cliniques en milieu thermal
- dépistage ou repérage en milieu thermal de pathologies fréquentes telles que le surpoids, l'obésité, les facteurs de risques cardiovasculaires,

ENJEUX :

⇒ ***L'avenir passera par des stations thermales en mesure de proposer plusieurs activités (prévention, cure thermale, éducation thérapeutiques, soins de suite...)***

3) DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU EUROPEEN ET MISE EN PLACE DE JOURNEES EUROPEENNES A VICHY EN NOVEMBRE 2010

Enfin, le dernier grand chantier du thermalisme pour les prochaines années est le **développement d'un véritable réseau européen.**

En effet, comme le disait le Dr Christian CORNE, Président de la Fédération Thermale et Climatique Française et de Thermauvergne, aux récentes réunions thermales d'automne de Bagnères-de-Bigorre, *« Nous aurons plus de poids individuellement face à nos gouvernements respectifs si nous travaillons en réseau européen ».*

A ce titre, la Fédération Thermale et Climatique Française et l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales projettent d'organiser en novembre 2010 à Vichy :

- Le 1^{er} Colloque Européen sur le Wellness, les spas thermaux et le thermoludisme
- Le 2^{ème} Colloque Européen sur le Patrimoine Thermal

Ces journées devraient réunir pas moins de 800 participants et aider à la construction d'une véritable « Europe Thermale », tant par la réunion des principaux acteurs sur place lors de ces réunions que par les nécessaires échanges des groupes de travail avec les différentes nations pour la construction de cet événement.

COMPLEMENT D'INFORMATION :
Le Point sur les différentes institutions thermales françaises

- **Association Française pour la Recherche Thermale (AFRETh)**

Créée en novembre 2004 à l'initiative de l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales (ANMCT), de la Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF) et du Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETH), l'Association Française pour la Recherche Thermale a pour but de financer des études indépendantes et de promouvoir la recherche scientifique appliquée à l'activité des établissements thermaux, notamment la recherche clinique.

Sous la Présidence de Renée-Claire MANCRET, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie et Conseillère Municipale d'Uriage-les-Bains (38), le Conseil Administratif de l'AFRETh appuie ses décisions sur l'expertise du Conseil Scientifique de l'association, lui-même présidé par le Professeur Christian-François ROQUES, titulaire de la chaire de Médecine Physique et Rééducation Fonctionnelle de l'Université de Toulouse III.

Financée par les contributions de ses membres fondateurs (collectivités territoriales et exploitants thermaux), l'AFRETh investit depuis sa création entre 1 et 1,5 millions d'euros par an dans la recherche thermale, plaçant ainsi la France au premier rang de la recherche thermale en Europe.

Site Internet : www.afreth.org

- **Association Française des Techniques Hydrothermales (AFTH)**

L'Association Française des Techniques Hydrothermales est une association indépendante ouverte à toutes les professions du thermalisme. Elle a pour but de faciliter le débat entre les professionnels thermaux qui, confrontés à des contraintes spécifiques liées à la nature de leurs eaux et à la particularité du métier thermal, développent sans cesse de nouvelles méthodes et techniques de plus en plus efficaces.

Dans cet esprit, l'association a créé en 2006 « Le Prix de l'Innovation AFTH » afin de récompenser le dynamisme et l'ingéniosité thermale. Depuis, elle remet chaque année son prix lors du principal dîner des réunions thermales d'automne.

Site Internet : www.aftth.asso.fr

- **Association Nationale des Maires de Communes Thermales (ANMCT)**

L'Association Nationale des Maires de Communes Thermales a pour but de défendre le thermalisme, de favoriser son développement et ses activités annexes dans les communes concernées ainsi que de contribuer à la conduite de toutes les actions susceptibles d'atteindre cet objectif. Elle est actuellement présidée par Rolland CASTELLS, Maire de Bagnères-de-Bigorre (65).

- **Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETH)**

Créé en 2002, le Conseil National des Exploitants Thermaux, unique syndicat professionnel de la branche, regroupe la quasi-totalité des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en cohérence avec les pouvoirs publics, à la modernisation et à l'amélioration de la médecine thermale. Pour cela, il s'est engagé dans une démarche destinée à prouver l'intérêt médico-économique du thermalisme et a été à l'origine, en 2008, de la parution d'un Livre Blanc, intitulé « **Thermalisme et Santé Publique : vers de nouvelles convergences** ».

Au-delà de toute dimension corporatiste, le CNETH a également pour mission d'informer les publics concernés, afin de faire connaître et reconnaître les atouts de cette médecine millénaire. Le CNETH est actuellement présidé par Jean-Claude EBRARD, également PDG d'Eurothermes.

Site Internet : www.france-thermale.org

- **Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF)**

La Fédération Thermale et Climatique Française a été créée le 18 mars 1924. Elle a pour objet d'étudier l'ensemble des problèmes se rattachant à la vie des stations thermales ou climatiques et de coordonner tous les efforts liés au développement du thermalisme.

Dans ce cadre, la FTCF représente le thermalisme auprès des pouvoirs publics (Ministère de la Santé, CNAM...), entretient des liens permanents avec le groupe parlementaire sur le thermalisme (Assemblée Nationale et Sénat) et coordonne l'ensemble des travaux de recherche menés en liaison avec le CNETH et l'ANMCT.

Financée en partie par les instances régionales, elle revêt enfin une mission d'information auprès des fédérations régionales et organise à ce titre des réunions décentralisées tout au long de l'année.

Site Internet : www.federationthermale.org

- **Société Française d'Hydrologie et de Climatologie Médicales (SFH)**

La SFH est la plus ancienne société savante médicale de France : elle a été fondée le 21 décembre 1853 et a été reconnue d'utilité publique le 11 juillet 1888 sous la présidence de Sadi CARNOT.

Elle représente le tiers des médecins exerçant en station thermale avec la particularité, pour ses membres, d'être soit généralistes, soit spécialistes de l'une des 12 orientations thérapeutiques reconnues de la crénothérapie. Sa fonction essentielle est de développer l'étude des eaux minérales et des climats sur la santé de l'être humain et de le faire savoir. A cette fin, elle dispose d'un bulletin annuel, la Presse thermale et climatique, qui recense tous ses travaux. Sa bibliothèque est consultable à l'Académie Nationale de Médecine.

La SFH est actuellement présidée par le Professeur Patrice QUENEAU, du CHU de Saint-Etienne (42).

Site Internet : www.soc-hydrologie.org

- **Syndicat National des Médecins Thermaux (SNMT)**

Représentant plusieurs centaines de médecins thermaux à travers la France, le SNMT œuvre principalement à la défense des intérêts de la profession (honoraires, conditions d'exercice de la médecine thermale...) et à la Formation Médicale Continue de ses adhérents.

CONTACT PRESSE :

Audrey FOURNIER – 04 73 34 72 80 ou 06 98 26 67 14

e-mail : a.fournier@borvo.com